

ViaTrajectoire pour les médecins libéraux

En tant que médecin traitant, ViaTrajectoire® vous permet de **gérer électroniquement les dossiers de demande d'admission ou de prise en charge...** :

...**de vos patients âgés** → à la recherche d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, d'une résidence autonomie ou d'une unité de soins de longue durée,

...**de vos patients nécessitant des suites de soins** → en hospitalisation à domicile, service de soins de suite et de réadaptation, unité de soins palliatifs ou vers les solutions du domicile (SSIAD, etc.),

...**de vos jeunes patients (0 à 6 ans inclus et de 7 à 12 ans)** → dans le cadre d'une suspicion précoce de troubles du neuro-développement (TND) entraînant une orientation vers une Plateforme de Coordination et d'Orientation TND.

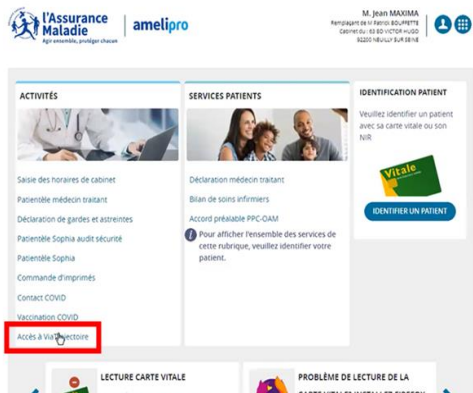
Plus globalement, ViaTrajectoire permet à la personne concernée, à ses aidants familiaux, ainsi qu'aux professionnels qui l'accompagnent dans son projet de rééducation, de réinsertion ou d'hébergement, d'identifier la ou les structure(s) capable(s) de la prendre en charge et adaptée(s) à ses besoins.

Accès au site ViaTrajectoire directement sur le web

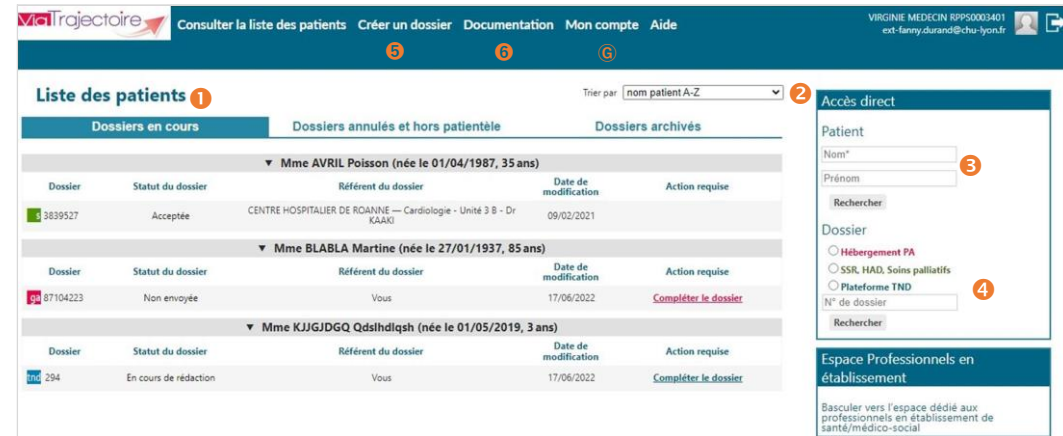
www.viatrajectoire.fr

Les différents modes de connexion:

- Par carte CPS ou E-CPS
- Avec le n°RPPS + mot de passe
- Par AmeliPro



Page d'accueil de l'espace Médecin Libéral de ViaTrajectoire



1 Dossiers en cours : liste des dossiers pour lesquels le médecin a été identifié comme médecin traitant, regroupés par patient. Cet onglet regroupe la totalité des dossiers :

de demande d'hébergement pour personnes âgées

d'orientation en SMR, HAD, Unités de Soins Palliatifs

d'orientation vers une Plateforme de Coordination et d'Orientation TND

Deux autres onglets permettent de retrouver les dossiers annulés ou archivés, et les dossiers pour lesquels le médecin a indiqué que la personne concernée ne faisait pas partie de sa patientèle.

2 Tri sur le tableau de bord (sur la date de modification, numéro de dossier, nom du patient)

3 Accès à la recherche d'un patient via le nom / prénom. La recherche s'effectue sur la totalité des dossiers, qu'importe l'orientation concernée.

4 Accès à la recherche d'un dossier spécifique (via le numéro de dossier) selon l'orientation ou la prise en charge visée.

5 Accès à la création d'un dossier selon l'orientation ou la prise en charge visée.

6 Accès à la documentation.

Nota : une foire aux questions et la possibilité de contacter le support ViaTrajectoire de votre région sont également disponibles en bas de page depuis le lien « Contact/FAQ ».

g Gestion de votre compte utilisateur ViaTrajectoire : accès à vos informations personnelles, possibilité d'autoriser un confrère à gérer les dossiers de vos patients pendant une période donnée et visibilité sur vos habilitations sur les dossiers de vos confrères, possibilité d'associer votre compte « Médecin libéral » avec votre compte de professionnels en établissement le cas échéant.

Création d'un dossier pour patient nécessitant des suites de soins

(SMR, HAD, Unité de soins Palliatifs)

Vous pouvez créer un dossier d'orientation en suite de soins pour l'un de vos patients ou accéder au dossier initié par l'unité hospitalière ayant pris en charge votre patient.

Création d'un dossier d'orientation en suite de soins

1. Cliquez sur « **Créer dossier** » puis sélectionner « **SMR, HAD, Soins palliatifs** » dans le menu déroulant :

Hébergements pour personnes âgées
SMR, HAD, Soins Palliatifs
Plateformes TND

2. Il est possible d'initialiser le dossier d'orientation avec un minimum d'informations permettant d'identifier le patient :

Lorsque les données sont renseignées, cliquez sur le bouton « **Créer le dossier** »



3. Une fois le dossier initialisé, **choisissez et complétez le volet « Orientation »** qui détermine le type de soins de suite **préconisé**.



4. **Complétez** ensuite les volets « **Médical** » et « **Soins et Projet** » (colonne de droite : « Contenu du dossier »). Les éléments à renseigner s'affichent au fur et à mesure, en fonction des choix.
5. Autant que possible, **remplissez** également le volet « **Administratif et social** ».

Nota : les volets à renseigner sont matérialisées à droite de l'écran par des « piles » rouges :

 volet vide, à renseigner /  volet à compléter.

Lorsque **tous les volets sont validés** , la demande peut être envoyée.

Sélection, envoi et suivi d'un dossier d'orientation en suite de soins

1. Allez dans la rubrique « **Sélection et envoi à l'établissement** » :



2. Cliquez sur « **Rechercher** », puis **sélectionnez les unités receveuses destinataires de la demande d'admission** en cochant la case située en bout de ligne, puis cliquez sur « **Envoyer** ».

Si une unité receveuse ne figure pas dans la liste, il est possible de la rechercher en effectuant une « **Recherche par mots clés** ».

Action attendue

Répondre à la proposition d'admission

3. Une unité receveuse propose d'accueillir le patient :

Si l'unité receveuse convient, confirmez la demande dans l'onglet « **sélection et envoi à l'établissement** » (cliquez sur le bouton « **Confirmer la demande** » en face de l'unité receveuse ayant donné un accord).

En effectuant cette confirmation, les demandes envoyées à d'autres unités receveuses seront annulées automatiquement.



La demande passe alors au statut « **Confirmation proposition d'accueil** »

La finalisation du dossier sera effective lorsque l'unité receveuse attestera de l'arrivée du patient et indiquera la date d'admission réelle.

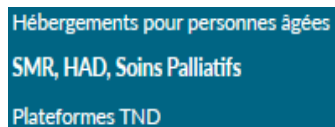
Création d'un dossier de demande d'admission en établissement d'hébergement pour personne âgées (EHPAD, Résidence autonomie, USLD)

Le dossier d'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées peut être créé par le patient lui-même ou son aidant, qui gèrera alors l'envoi et le suivi des demandes une fois le volet médical validé.

Si vous êtes à l'initiative de la création du dossier, vous devrez gérer le dossier jusqu'à son aboutissement (admission du patient ou annulation du dossier) ou transmettre la gestion à votre patient ou à ses aidants.

Création d'un dossier d'admission en établissement pour personnes âgées

1. Cliquez sur « Créer dossier » puis sélectionnez « Hébergements pour personnes âgées » :



2. Il est possible d'initialiser le dossier d'orientation avec un minimum d'informations permettant d'identifier le patient :

Lorsque les données sont renseignées, cliquer sur le bouton « Créer le dossier ».

3. Complétez le volet médical et le volet autonomie.

Pour gagner en temps et en qualité d'information, utilisez la sélection des pathologies dans le volet médical (« ajouter une pathologie ») :

Important : ViaTrajectoire affiche les écarts entre l'offre des établissements pour personnes âgées et les informations contenues dans le volet médical, au moment de l'envoi.

Nota : les volets à renseigner sont matérialisés à droite de l'écran par des « piles » rouges : volet vide, à renseigner / volet à compléter.

Lorsque tous les volets sont validés , la demande peut être envoyée.

Envoi et suivi d'un dossier d'admission en établissement pour personnes âgées

L'envoi et le suivi des demandes d'admission en établissement pour personnes âgées relève plutôt de la responsabilité de l'utilisateur et de ses accompagnants, mais vous avez la possibilité de l'accompagner dans ses démarches.

1. Pour rechercher des établissements d'hébergement, cliquez sur « Sélection et envoi à l'établissement » dans la colonne de droite. Définissez ensuite les critères de recherche puis envoyez les établissements choisis par l'utilisateur :

2. La liste des établissements sélectionnés apparaît en bas de la page.

Cliquer sur « envoyer » après avoir sélectionné les établissements. Leur réponse (Mise sur liste d'attente, Refus, Admission proposée) est accessible directement depuis cette page.

Le dossier demeure modifiable à tout moment sans nécessité de le renvoyer. Les établissements receivers contactés ont accès à la dernière version.

Accès aux dossiers auxquels vous avez été associé

Les dossiers GA peuvent être initiés par votre patient lui-même ou un accompagnant professionnel. Ainsi lors de la création du dossier, vous êtes déclaré comme médecin traitant.

En vous connectant à votre espace médecin libéral, vous pouvez retrouver ces dossiers et compléter les parties médicales.

Pour les dossiers sanitaires (SMR, HAD, USP), lorsque votre patient est hospitalisé et que le service réalise une demande de SMR, vous pouvez y être mentionné et donc suivre la demande à distance.

Accepter ou refuser la gestion médicale d'un dossier Grand Age

Lorsqu'un patient vous désigne comme son médecin traitant, vous recevez un mail vous en informant. Pour prendre connaissance du patient concerné, vous devez vous connecter sur votre espace médecin libéral.

Vous verrez alors apparaître, en première ligne, le dossier concerné avec le nom, prénom et date du patient de celui-ci. Une action est alors attendue de votre part: accepter ou refuser le dossier.

- En acceptant le dossier, vous acceptez de remplir le dossier ViaTrajectoire
- En refusant, le dossier disparaît de la liste de vos patients et l'utilisateur est informé de votre refus.

Dossier	Statut du dossier	Réfèrent du dossier	Date de modification	Action attendue
873550242	Non envoyée	Vous	05/11/2024	Accepter ou refuser le dossier

Accepter le dossier

Fermer x

Confirmez-vous que vous êtes bien le médecin traitant du patient suivant :
Mme RECETTE Douze (née le 25/11/1940, 83 ans)
87000 - LIMOGES

Si vous refusez, il sera possible de changer d'avis depuis l'onglet "Dossiers annulés et hors patientèle" de la liste des patients

Visualisation d'un dossier sanitaire initié par un autre prescripteur

Lorsqu'un service hospitalier réalise une demande de SMR/HAD/USP, la mention du médecin traitant est possible. Ainsi vous recevez un mail vous indiquant avoir été mentionné comme médecin traitant. Comme en Grand Age, la dossier apparaîtra sur votre tableau de bord avec la possibilité d'accepter ou refuser le dossier.

Vous ne pouvez pas agir sur les volets complétés par le service responsable mais uniquement sur l'envoi des demandes, si cela est nécessaire.

Dossier N°3842393

Réfèrent: C H U DUPUYTREN LIMOGES — Orthopédie - Pr Mabit - Unités...
Statut: Demande d'admission en cours de rédaction
Orientation: HC - Réadaptation gériatrique
Date hospitalisation: 05/11/2024
Date de prise en charge: Non renseignée

Contenu du dossier

- ORIENTATION
- VOLET MEDICAL
- VOLET SOINS ET PROJET
- VOLET ADMIN. & SOCIAL
- PIECES JOINTES (0)

Actions sur le dossier

HISTORIQUE DES ACTIONS

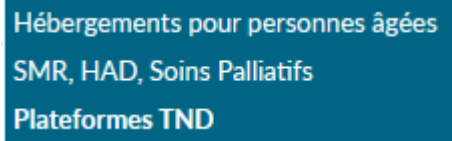
Création d'un dossier de prise en charge précoce des troubles du neuro-développement chez l'enfant de moins de 12 ans

(Plateforme de Coordination et d'Orientation TND)

La création d'un dossier TND dans ViaTrajectoire permet l'orientation du jeune enfant dans le cadre d'une suspicion précoce de troubles du neuro-développement entraînant une orientation vers une Plateforme de Coordination et d'Orientation dédiée.

Création d'un dossier de prise en charge précoce des TND

1. Cliquez sur « Créer dossier » puis sélectionnez « Plateformes TND » :



2. Il est possible d'initialiser le dossier d'orientation avec un minimum d'informations permettant d'identifier le jeune patient :

Lorsque les données sont renseignées, cliquer sur le bouton « Créer le dossier ».

3. Remplissez le volet « Repérage » : Il contient la grille de repérage des signes d'alerte à renseigner en fonction de l'âge de l'enfant. Celle-ci est complétée par les facteurs de haut risque de troubles du neuro-développement et des comportements instinctuels, sensoriels, émotionnels particuliers.

4. Complétez le volet « Adressage » :

Sélection des préconisations d'exams et de bilans d'intervention, renseignement des informations de contact puis choix de la plateforme de coordination et d'orientation parmi celles proposées (sur la base du lieu de résidence renseigné dans le dossier).

Nota : les volets à renseigner sont matérialisées à droite de l'écran par des « piles » rouges : volet vide, à renseigner / volet à compléter.

Lorsque **tous les volets sont validés** , la demande peut être envoyée.

Envoi et suivi d'un dossier de prise en charge précoce des TND

Les plateformes utilisatrices de ViaTrajectoire les plus proches du lieu de résidence du patient sont affichées.

1. Cliquez sur le bouton « Envoyer » pour transmettre le dossier à la Plateforme de Coordination et d'Orientation TND privilégiée. Une fois la demande envoyée, le dossier n'est plus modifiable. Il est toujours possible de suivre la prise en charge de votre patient au sein de la Plateforme et d'imprimer le dossier.
2. Une fois la demande acceptée par la plateforme, vous pouvez suivre le parcours de votre patient depuis l'onglet Parcours de bilan et intervention précoce TND.